

# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 08/03/2025



## Détails de la réunion :

L'Assemblée Générale de L'association Les Hammers s'est déroulée le 08 mars 2025 à 14h - en présentiel à Montpellier, 170 rue Raimond de Trencavel et en distanciel via la solution de visioconférence Teams.

## Participant(s) :

Liste d'émargement présentiel 2025 + Liste d'émargement distanciel 2025, disponibles sur demande écrite auprès de Madame la Secrétaire de l'association.

L'Assemblée Générale de l'Association **Les Hammers** s'est tenue le **8 mars 2025 à 14h**. Elle s'est déroulée en deux parties distinctes :

- Assemblée Générale Ordinaire (AGO)
- Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

La Présidente de l'Association, Julie « July\_Rose » Catherine-Bonnici, a adressé des remerciements :

- À Mandatory pour la mise à disposition des locaux, et de leur soutien apporté à l'Association, tout au long de son développement.
- Aux personnes présentes, aussi bien en physique qu'en distanciel.

Toutes les délibérations se sont tenues sur la plateforme **Balotilo**.

Les votes étaient **anonymes** et les décisions ont été prises à la **majorité relative des personnes présentes ou représentées**.

## 1. Désignation du Président et du Secrétaire de la séance, pour l'AGO et l'AGE

Un vote à main levée a été effectué parmi les personnes présentes dans la salle, tel qu'annoncé sur la convocation envoyée à l'ensemble des adhérents, pour l'ensemble des deux assemblées.

À l'unanimité, ont été désignées :

- Présidente de séance : Julie "July\_Rose" Catherine-Bonnici, chargée du déroulé de l'AG.
- Secrétaire de séance : Laetitia "Thorina" Romeu, chargée de la rédaction du compte rendu.



## Assemblée Générale Ordinaire

### Ordre du jour / objectifs :

- Présentation du bilan moral
- Présentation du bilan financier
- Délibération n°1 : approbation du bilan financier
- Délibération n°2 : détermination des tarifs des adhésions 2025-2026
- Présentation de différentes commissions (communication, événementielle et disciplinaire)
- Présentation de plusieurs projets qui seront développés au sein de l'Association au cours de l'année
- Prise de parole des candidats et candidates
- Délibération n°3 : Élection des 8 membres du Conseil d'Administration.

### 2. Présentation du bilan moral - July Rose, Présidente de l'Association

Le bilan moral a couvert la période allant de l'ouverture de l'Association jusqu'à la date de l'Assemblée Générale.

La présidente a rappelé que l'association a été créée dans un esprit de convivialité, d'entraide et de passion commune pour l'univers des jeux vidéo, autour de la structure Mandatory.GG.

### **Ouverture et structuration**

- L'Association a été fondée en novembre 2024. Un travail important a été mené, en amont, pour mettre en place les contreparties destinées aux membres.
- Ces contreparties permettent de structurer les rassemblements de supporters et d'apporter une valeur ajoutée aux adhérents.
- La première contrepartie mise en place a été un code promo pour des manchettes, suite aux accords conclus avec la structure Mandatory.GG.

### **Croissance de l'Association**

- Lors de l'ouverture des pré-adhésions, en un peu plus de 12 heures, l'Association avait atteint 100 membres.
- À ce jour, elle compte 289 membres et 367 usagers du Discord communautaire.



## Initiatives et événements

La présidente a rappelé qu'une des initiatives majeures de l'association a été la mise en place de commissions ouvertes à tous les membres souhaitant s'investir davantage dans le développement des Hammers. Ces commissions, qui ont permis de diversifier les activités et d'encourager la participation active, sont devenues des moteurs essentiels pour structurer l'association et élargir son impact.

- Les commissions ouvertes pour permettre aux membres de porter des initiatives et de se sentir légitimes dans l'évolution de l'Association, sont :
  - Commission Communication : contenus dédiés aux initiatives de l'association, gestion des réseaux sociaux, amélioration de la visibilité de l'association...
  - Commission Événementiel : préparation et gestion des événements internes, dont le tournoi TournHammy #01 et le deuxième tournoi SUTOM...
  - Commission Commerce (ouverte récemment) : élaboration d'une offre de merchandising, dont la première collection est espérée d'ici la fin de l'été...
  - Commission modération (ouverte récemment)

La présidente a expliqué qu'à ses yeux, l'implication dans ces commissions a permis aux membres de prendre des responsabilités concrètes et de contribuer activement à la croissance de l'association, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et d'engagement collectif.

- Organisation du Tourn'Hammy #1, premier événement marquant, pour lequel une attention particulière a été apportée à la mixité (équipes, cast, obs, staff...).
- Un CREX (processus d'analyse de retour d'expérience) a été réalisé afin d'analyser les retours et améliorer l'organisation des futurs événements. Ainsi, l'organisation d'un deuxième tournoi est en cours de préparation.

La présidente a rappelé que le tournoi a rencontré un grand succès, tant sur le plan de la participation que de l'animation, et a permis de renforcer les liens au sein de la communauté. Il a également offert une belle occasion de promouvoir l'association auprès d'un public plus large, attirant ainsi de nouveaux membres et renforçant la visibilité des Hammers.

## Perspectives et Axes de Développement intracommunautaire

- Organiser d'autres tournois sur différents jeux.
- Expérimentation d'événements à plus grande échelle, avec des déplacements IRL et du parage de supporters (ex : Challengers Day).
- Mise en avant de projets proposés par les membres, indépendamment du Bureau.



## Compétences et structuration interne

- Recherche de compétences spécifiques parmi les membres pour renforcer l'Association.
- Création d'un pôle commercial, en lien direct avec la trésorerie, pour diversifier les sources de financement de l'association, notamment via la création de merchandising.
- Consolidation de la communauté : poursuite des actions de cohésion sociale et d'entraide pour que chaque membre se sente valorisé et impliqué.
- Le fonctionnement de l'Association reste en accord avec la structure Mandatory.GG et ne cherche jamais à empiéter sur son activité.

## Valeurs et cadre associatif

- Importance du respect et de la transparence dans la gestion de l'Association.
- Communication sur l'exclusion d'un membre afin de garantir la transparence auprès des membres, et de préserver une communauté sereine et respectueuse.

## Conclusion du bilan moral

La présidente a conclu en disant que l'année 2024 a été une première étape positive pour Les Hammers.

A ses yeux, nous avons réussi à créer un environnement dynamique et inclusif, grâce à l'implication de chacun et à la qualité des projets mis en place. Toutefois, il nous reste encore beaucoup à accomplir pour que l'association grandisse dans le milieu des associations du monde du gaming / des supporters de structures e-sport.

En poursuivant nos efforts de structuration, d'élargissement de nos horizons et de fidélisation de notre communauté, nous sommes confiants quant à l'avenir de des Hammers !



### **3. Présentation du bilan financier - Pinkk, Trésorière de l'Association**

Un bilan financier a été présenté par Lou-Ann « Pinkk » Petit, trésorière de l'Association Les Hammers, et Benoît « Neereos » Gouin, vice-trésorier.

**Bilan 2024**

<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
<b>Donation</b>	<b>630 €</b>
<b>Donation durant pré-adhésion</b>	<b>592 €</b>
<b>Mouvements bancaires</b>	<b>150 €</b>
	<hr/>
	<b>1372 €</b>
	<hr/>
	<b>Frais fixes</b>
	<b>22,60 €</b>
	<b>Frais bancaires</b>
	<b>290,75 €</b>
	<hr/>
	<b>313,35 €</b>

#### **Rentrées et dépenses**

- Rentrées : 1 372 €, principalement grâce à des dons généreux.
- Dépenses : 313,35 €, comprenant principalement des frais bancaires à régler.

#### **Solde à la date du 31 décembre 2024**

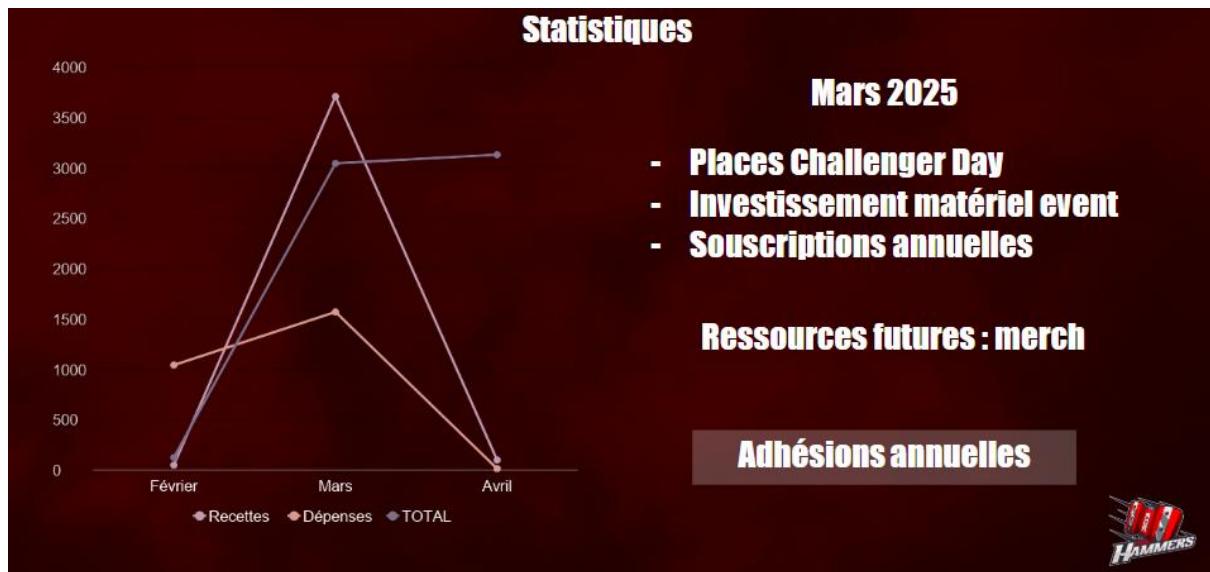
Le solde net à cette date s'élève à **1 058,65 €.**

#### **Mouvement financier au 6 mars 2025**

Au 6 mars 2025, le solde net est de **595,69 €,** après l'achat de 45 places au prix préférentiel de 22,50€ chacune pour l'événement Challengers Day prévu le 8 avril à Evry-Courcouronnes. À noter que cet achat a été fait sans bénéfice pour l'Association.



## Prévisionnel financier et adhésions annuelles 2025



La trésorière a expliqué que la baisse du solde enregistrée est due à l'achat des places pour l'événement Challengers Day mentionné précédemment, les paiements des places n'étant pas encore été tous finalisés. De plus, une remontée prévisionnelle est attendue grâce à l'ouverture des **adhésions payantes**, qui débuteront le **10 mars 2025**.

Néanmoins, certaines dépenses restent à prévoir, notamment pour l'achat de matériel nécessaire à l'organisation de l'événement (bâche, par exemple). Une des ressources futures de l'Association pourrait être le **merchandising**, qui est géré par la commission commerciale.

### Estimation des recettes futures

Le pôle trésorerie a réalisé une première estimation financière, bien que l'Association soit encore jeune et n'ait pas d'historique de données. Cette estimation reste prudente, étant donné que l'Association est plus petite que des structures telles que The Green Suit ou Blue Wall.

Le pôle trésorerie s'est donc basée sur les éléments suivants :

- 281 adhérents au jour de la création du budget prévisionnel,
- Un taux de conversion des pré-adhésions gratuites en adhésions payantes estimé à **50 %**,
- Un tarif moyen estimé à **20 €**.



Tarif plein	1750 €	
Tarif réduit	848 €	

Taux de conversion de 50%



### Tarif adhésion

A noter que le tarif d'adhésion est discuté et soumis à validation par l'Assemblée Générale Ordinaire dans les suites de la présentation du bilan financier.

Les tableaux détaillés des adhésions annuelles sont les suivants :

*Ils comprennent une erreur, identifiée par un astérisque et reproduite tout au long des tableaux. Cependant, la délibération portant sur le choix du tarif des adhésions pour la période 2025-2026 s'est faite en prenant en compte un taux de conversion des pré-adhésions gratuites en adhésions de 50%. Cette erreur de calcul n'impacte donc aucunement la validité de ladite délibération.* ★

1      20 €	Tarif plein Tarif minoré	Stat pré-adhésion		Taux de conversion			
		Nombre d'adhérents	Somme	60 %	60 % / 40 %	40 %	50 %
		175	3 500,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €	1 400,00 €	1 750,00 €
		106	1 696,00 €	1 017,60 €	407,04 € <span style="color: yellow;">★</span>	678,40 €	848,00 €
				3 117,60 €	2 507,04 €	2 078,40 €	2 598,00 €

**Supposition bureau**

**3 046,69 € en mars 2025**

**Soit 2598€ + 595,69€ (solde au 06/03/2025)**



Le prix de l'adhésion annuelle n'ayant pas encore été définitivement fixé, trois propositions sont envisagées : 20 €, 25 € ou 30 €. Le calcul des prévisions financières a été effectué sur la base de ces trois tarifs potentiels :

			Stat pré-adhésion		Taux de conversion			
			Nombre d'adhérents	Somme	60 %	60 % / 40%	40 %	50%
1	20 €	Tarif plein	175	3 500,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €	1 400,00 €	1 750,00 €
		Tarif minoré	106	1 696,00 €	1 017,60 €	407,04 € 	678,40 €	848,00 €
					3 117,60 €	2 507,04 €	2 078,40 €	2 598,00 €
2	25 €	Tarif plein	175	4 375,00 €	2 625,00 €	2 625,00 €	1 750,00 €	2 187,50 €
		Tarif minoré	106	2 120,00 €	1 272,00 €	508,80 € 	848,00 €	1 060,00 €
					3 897,00 €	3 133,80 €	2 598,00 €	3 247,50 €
3	30 €	Tarif plein	175	5 250,00 €	3 150,00 €	3 150,00 €	2 100,00 €	2 625,00 €
		Tarif minoré	106	2 756,00 €	1 653,60 €	661,44 € 	1 102,40 €	1 378,00 €
					4 803,60 €	3 811,44 €	3 202,40 €	4 003,00 €

#### **4. Délibération #01 - Approbation bilan financier**

La trésorière a présenté le bilan financier de l'exercice écoulé, en détaillant les recettes, dépenses et soldes de l'Association. Après cette présentation, les membres de l'Assemblée Générale ont été invité à voter, via une invitation individuelle du site Balotilo, pour l'acceptation ou le rejet du bilan.

L'Assemblée Générale Ordinaire convoquée ce jour est donc invitée à approuver le bilan financier et le compte de l'exercice allant de novembre 2024 à mars 2025. De plus, l'Assemblée Générale Ordinaire est invitée à donner quitus aux administrateurs pour leur gestion de la période écoulée.

Le vote propose trois options :

- Pour
- Contre
- Abstention



### **Le résultat final du vote est le suivant :**

#### **Délibération AGO, Approbation du bilan financier**

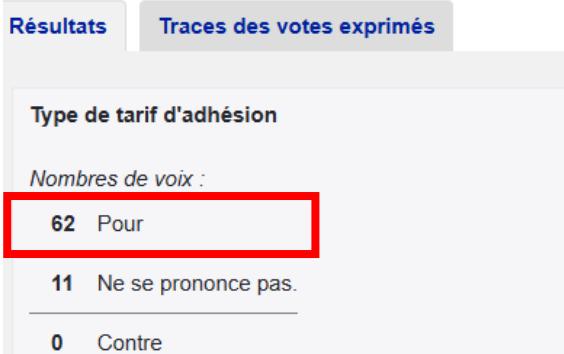
Groupe / Organisation : **Les Hammers**

Électeurs inscrits : 287 (1 courriel est en erreur)

Approuve le bilan financier et le compte de l'exercice novembr

Donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'an

Participation : **25%** (73 votes exprimés)



**Le bilan financier a donc été accepté.**

### **5. Délibération #02 - Tarif de l'adhésion**

Le pôle trésorerie de l'Association Les Hammers a réalisé des prévisions financières basées sur trois tarifs différents.

Le tarif final est décidé par les membres lors de cette Assemblée Générale Ordinaire (AGO). Les propositions sont les suivantes :

- Tarif 01 : 20€ pour les majeurs, et 16€ pour les mineurs et étudiants (sur justificatif)
- Tarif 02 : 25€ pour les majeurs, et 20€ pour les mineurs et étudiants (sur justificatif)
- Tarif 03 : 30€ pour les majeurs, et 24€ pour les mineurs et étudiants (sur justificatif)



**Le résultat final du vote est le suivant :**

**Délibération AGO, Tarifs adhésion n°1**

Groupe / Organisation : **Les Hammers**

Électeurs inscrits : 287 (1 courriel est en erreur)

Cette délibération, concerne les adhésions payantes de l'associations jusqu'à l'AG 2026.

Participation : 31% (89 votes exprimés)

Résultats

Traces des votes exprimés

**Type de tarif d'adhésion**

*Nombres de voix :*

**47** Deuxième prévision : 25€ pour les majeurs, 20€ pour les étudiants et les mineurs.

**36** Première prévision : 20€ pour les majeurs, 16€ pour les étudiants et les mineurs.

**4** Troisième prévision : 30€ pour les majeurs, 24€ pour les étudiants et les mineurs.

**2** Ne se prononce pas.

**Le tarif 02 d'un montant de 25€ pour les majeurs, et 20€ pour les mineurs et étudiants (sur justificatif) est adopté, avec un total de 52,81 % des votes exprimés, contre 40,45% pour le tarif 01 et 4,5% pour le tarif 03.**



## **6. Présentation des différentes Commissions 2024-2025**

### **Commission Communication - Aurélie "Aurélie" POCHULU**

Sa responsable a expliqué que la Commission Communication gère la visibilité de l'Association Les Hammers via ses différents canaux de diffusion (réseaux sociaux, site internet), en cohérence avec la ligne éditoriale définie par le Conseil d'Administration, conformément aux valeurs sanctuarisées dans les statuts.

Aurélie a expliqué que la commission est responsable de l'animation des comptes et de la production de visuels en collaboration avec le graphiste de l'Association, Adrien « Luffeh » Lauro.

L'objectif principal est de favoriser la participation des membres en les impliquant dans plusieurs tâches, principalement pour les contenus dits froids :

- Préparer les wordings pour les publications, posts, articles,
- Participer au dérushage, contenus vidéos,
- Apporter des idées et suggestions.

Parallèlement, Aurélie et Pinkk ont un accès principal au compte Twitter, ce qui leur permet de réagir en direct lors des matchs, définis comme contenus chauds.

### **Commission Événementielle - Rémi "Rime" BEROUJON**

Le responsable de la commission a rappelé que la Commission Événementiel est composée de 15 membres. Cette commission se réunit régulièrement pour animer le pôle événementiel. Parmi ses réalisations :

- Tourn'Hammy #01 : un événement, réalisé en décembre 2024, avec 30 joueurs (remplacements inclus) qui a bien fonctionné, des améliorations sont attendues pour les prochains tournois.
- Tourn'Hammy #02 : en cours d'organisation.
- Parcage Challengers Day : préparation du premier parcage pour le déplacement à Evry.

### **Commission Disciplinaire - Benoît "Neereos" GOUIN**

Le responsable de la commission disciplinaire a rappelé que celle-ci est composée actuellement de 3 membres : Neereos, Rime, et Thorina, et que seuls les administrateurs de l'association peuvent y siéger. Il a indiqué que deux places supplémentaires sont disponibles pour les membres nouvellement élus au Conseil d'Administration, qui peuvent postuler pour rejoindre cette commission.



En fonction de la gravité d'une situation, cette commission peut prendre des mesures disciplinaires allant jusqu'à un bannissement définitif de l'Association, en suivant une procédure stricte. Les procédures disciplinaires doivent respecter :

- Un délai légal pour permettre à la personne convoquée de préparer sa défense,
- La confidentialité des échanges et des décisions.

Il a annoncé également l'ouverture de la toute nouvelle commission modération.

Les modérateurs de l'Association, choisis à la suite d'une campagne de recrutement avec questionnaire sur les aptitudes des candidat.e.s, veillent à maintenir la bonne communication et l'entente sur des plateformes comme Discord et Twitch. Leur rôle est différent et complémentaire de celui de la Commission Disciplinaire.

Les membres de ces deux commissions sont accessibles et disponibles pour discuter librement avec ceux qui souhaitent se confier ou poser des questions.

## **7. Présentation des projets en cours, par les porteurs de projet**

### **Projet 01 : HOATline - Bralos et YunTerZ**

HOAT: Hammer of all time / Line : online.

Ces deux adhérents de l'association ont présenté le projet HOATline qui consiste en une compétition en ligne sur 6 jeux différents pendant la période de l'Off-Season VCL.

La compétition durera 6 mois, avec un jeu différent chaque mois. Les jeux seront tenus secrets jusqu'à leur révélation.

Plusieurs questions sont actuellement en débat, notamment : ce projet sera-t-il réservé exclusivement aux adhérents, ou sera-t-il ouvert à un public plus large ?

### **Projet 02 : PROJET KL'HAMMER - Krigs**

Cet adhérent de l'association a présenté le PROJET KL'HAMMER qui est un serveur Minecraft en cours de création, avec le soutien de membres de la Famille Rose, Luffeh, et d'autres membres de l'Association.

L'objectif est de proposer un serveur semi-RP accessible à tous, avec quelques mods intégrés et des événements réguliers pour animer le serveur. Ce projet vise à créer un espace de jeu communautaire et dynamique pour les membres de l'Association.

### **Projet 03 : PROJET B - NitsuG et Tibo**

Ces deux adhérents de l'association ont préféré ne pas présenter le PROJET B en détail lors de l'Assemblée.



Ce projet concerne la mise en place de pronostics sur les matchs des ligues au sein desquelles évoluent les équipes Mandatory.GG. Toutefois, ils ont sollicité de l'aide pour ce projet, en particulier un développeur frontend pour sa réalisation.

## **8. Présentation des 14 candidats du Conseil d'Administration (CA)**

Les 14 candidats au Conseil d'Administration sont :

- Enzo « Ashoba » ZANCHETTA
- Clément « Krigs » BOURBON
- Gautier « LaBizzzzze » ESPINOUX
- Anne-Sophie « Ladyspade » MAIREY
- Eleanore « Lc\_Olaris » GRAEFF
- Adrien « Luffeh » LAURO
- Justin « NitsuG » GAULTIER
- Thomas « Proconsol » SEGERON
- Anthony « Rewo » SANCHEZ
- Manon « Satowrio » JANOWSKYJ
- Thibaut « Tibo » DELAUNAY
- Alexis « Tiitan » PAUL
- Wilfried « Willouuu » MACKOWIAK
- Matéo « YunTerZ » LAWANSCH

Chaque candidat a eu environ quelques minutes pour se présenter, soit en présentiel, soit en distanciel.

*Note : Willouuu étant absent, une lecture de sa présentation a été effectuée par Thorina, à partir des informations récupérées dans sa présentation de candidat sur le Discord.*



## **9. Délibération #03 : vote des 8 membres du Conseil d'Administration**

**Le résultat final du vote est le suivant :**

*Nombres de voix :*

**58** PAUL "Tiiann" Alexis

**49** BOURBON "Krigs" Clément

**46** LAWANSCH "YunTerZ" Matéo

**44** GAULTIER "NitsuG" Justin

**44** LAURO "Luffeh" Adrien

**43** JANOWSKYJ "Sato" Manon

**41** DELAUNAY "Tibo" Thibaut

**38** ZANCHETTA "Ashoba" Enzo

**35** GRAEFF "Lc\_Olaris" Eleanore

**33** SEGERON "Proconsol" Thomas

**26** ESPINOUX "LaBizzzzze" Gautier

**22** MACKOWIAK "Wilouuu" Wilfried

**22** MAIREY "Ladyspade" Anne-Sophie

**15** SANCHEZ "Rewo" Anthony

**4** Vote Blanc



### Les 8 membres élus au CA sont donc :

- Alexis « Tiitan » PAUL
- Clément « Krigs » BOURBON
- Matéo « YunTerZ » LAWANSCH
- Justin « NitsuG » GAULTIER
- Adrien « Luffeh » LAURO
- Manon « Sato » JANOWSKYJ
- Thibaut « Tibo » DELAUNAY
- Enzo « Ashoba » ZANCHETTA

### **10. Questions relevées**

Des réponses ont été apportées par les membres du bureau concernés par chacune des problématiques.

Question 01 : Limite d'adhésion et bénéfices ?

*Il est important de limiter les revenus générés par les activités hors adhésions pour ne pas dépasser un seuil qui pourrait être considéré comme une activité commerciale par les services des impôts. Ainsi, les bénéfices générés par les activités annexes ne doivent pas dépasser l'équivalent du montant total des adhésions elles-mêmes, et le chiffre d'affaires des activités commerciales rester en dessous du seuil fixé par l'administration fiscale.*

Question 02 : À quoi ça sert d'adhérer et comment l'argent sera-t-il utilisé ?

*Le but principal de l'Association Les Hammers est de rassembler une communauté autour d'une même passion, en suivant l'exemple d'associations similaires. L'adhésion permettra de :*

- *Offrir des avantages lors des événements : par ex, un parage officiel pour les membres lors de certains événements.*
- *Accéder à des tarifs préférentiels : comme cela a été fait pour le Challengers Day, où l'Association a fait une avance financière d'un peu plus de 1 000€ sur l'achat d'un lot de places pour garantir un prix préférentiel pour les adhérents.*
- *Soutenir des projets communautaires : par exemple, l'adhésion pourra être utilisée pour financer des projets proposés par les membres, tels que la location de serveurs payants nécessaires pour certains projets.*
- *Créer du merchandising unique : un merch exclusif sera conçu par les fans, pour les fans, et en accord avec Mandatory.*



## Assemblée Générale Extraordinaire

### **1. Désignation du Président et du Secrétaire de la séance pour l'AGE**

Du fait de l'annonce faite lors de la convocation écrite envoyée à l'ensemble des adhérents de l'association, il n'était pas nécessaire de désigner, de nouveau, un.e Président et un.e Secrétaire de séance pour l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE), celles-ci ayant été désignée pour être à la tête des deux assemblées.

Toutefois, pour donner suite à la sollicitation d'un adhérent dans la salle, la présidente de l'association a demandé la démission de la secrétaire de séance et a démissionné également de la présidence de séance. Un nouveau vote à main levée a été effectué parmi les personnes présentes dans la salle.

À l'unanimité, ont été désignées :

- Présidente de séance : Julie "July\_Rose" Catherine-Bonnici, chargée du déroulé de l'AG.
- Secrétaire de séance : Laetitia "Thorina" Romeu, chargée de la rédaction du compte rendu.

L'AGE se tient ce jour car il a été évoqué une réflexion statutaire concernant l'accessibilité des adhésions pour différents publics.

À ce titre, plusieurs pistes ont été discutées et les propositions suivantes ont été soumises aux membres :

- Proposition d'étendre le tarif minoré d'adhésion aux personnes dehors de l'emploi, quelle qu'en soit la raison (situation de handicap, retraités ou recherche d'emploi...) sous réserve de la production d'un justificatif de moins de 3 mois.
- Proposition de la gratuité de l'adhésion pour les enfants de 10 ans et moins, sous réserve du parrainage d'un membre majeur de l'association et d'un justificatif d'âge de moins de 3 mois.



## 2. Délibération #04 : Tarif minoré pour les personnes sans emploi

Il est proposé aux membres de valider l'ajout des personnes sans emploi parmi les bénéficiaires du tarif minoré, sous réserve de la production d'un justificatif de situation datant de moins de 3 mois.

**Le résultat final du vote est le suivant :**

### Délibération AGE, Tarif Minoré Sans Emploi

Groupe / Organisation : **Les Hammers**

Électeurs inscrits : 287 (1 courriel est en erreur)

Valide l'ajout des personnes sans emploi dans les b   de moins de 3 mois

Participation : **21%** (59 votes exprim  s)

R  sultats

Traces des votes exprim  s

#### Type de tarif d'adh  sion

Nombres de voix :

**55** Pour

**2** Ne se prononce pas.

**1** Contre

**Le tarif minor   aux personnes sans emploi a   t   accept  , avec 96,5% des votes exprim  s.**



### **3. Délibération #05 : Tarif minoré pour les enfants de 10 ans et moins**

Il est proposé aux membres de valider la gratuité de l'adhésion pour les mineurs de 10 ans et moins, sous réserve de la production d'un justificatif d'âge de moins de 3 mois et du parrainage par un.e majeur.e adhérent.e.

**Le résultat final du vote est le suivant :**

#### **Délibération AGE, Tarif Gratuit moins de 10 ans**

Groupe / Organisation : **Les Hammers**

Électeurs inscrits : 287 (1 courriel est en erreur)

Valide la gratuité de l'adhésion pour les mineurs de 10 et du parrainage par un.e majeur.e adhérent.e

articipation : **22%** (63 votes exprimés)

Résultats

Traces des votes exprimés

#### Type de tarif d'adhésion

Nombres de voix :

**52** Pour

**5** Contre

**5** Ne se prononce pas.

**Le tarif minoré aux enfants de moins de 10 ans a été accepté, avec 91% des votes exprimés.**



#### **4. Clôture de l'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est conclue sur cette dernière délibération.

En l'absence d'autre interrogation ou remarque, la présidente de séance lève alors l'Assemblée Générale, non sans avoir adressé un remerciement à :

- La structure Mandatory.GG, pour nous avoir accueillis dans leurs locaux et pour leur soutien constant.
- Les membres des commissions, pour leur disponibilité et leur énergie.
- Les adhérent.e.s, pour la confiance qu'ils nous ont accordée pendant ces premiers mois de l'association.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre participation !

Après avis des membres du Conseil d'Administration et pour faire valoir ce que de droit,

Le 23/03/2025

Julie Catherine-Bonnici

Présidente de séance AGO  
Présidente de séance AGE  
Présidente de l'association

Laetitia Romeu

Secrétaire de séance AGO  
Secrétaire de séance AGE  
Secrétaire de l'association